

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Lors du prochain Congrès National à BELFORT, la Fédération vous présentera un nouveau format de support de la licence sportive.

Aussi pour préparer au mieux cette présentation et pour que vous puissiez y adhérer sans trop vous soucier dans son application et par sa mise en place au niveau local, je me permets de vous adresser ce petit préambule.



Elu au Comité Directeur de la FFPJP en 1997 au Congrès National de Strasbourg,

je souhaitais mettre en place 2 grands chantiers & projets

1 - l'uniformisation nationale avec la mise en place d'un réseau intranet & internet pour la gestion des licenciés et des concours.

2 - la création d'un nouveau support de licence sportive « style carte bancaire »

Grâce au bon travail de mes collaborateurs successifs au sein de la commission informatique nationale, grâce à l'engagement financier et au soutien logistique du Comité Directeur de la FFPJP, nous avons réussi ce grand chantier de l'informatisation nationale.

Suite aux gros problèmes de maintenance (retard important dans le renouvellement du support de licence papier) que nous avons pu résoudre tant bien que mal fin de l'année 2006 début 2007 et aux souhaits émis par plus de 95% des comités départementaux:

- souhaits relatifs à l'allègement de travail concernant le renouvellement et la confection des licences sportives,

j'ai à nouveau ressorti ce dossier en vous présentant un argumentaire lors du dernier Congrès National d'Ajaccio

Depuis 1997,

- je me suis efforcé d'être à votre service et cela pratiquement 7 jours sur 7,
- j'ai fais de nombreux dépannages (ordinateurs et internet) dans vos comités respectifs,
- avec mes collègues de l'antenne micro, j'ai sans cesse essayé d'améliorer la gestion des licenciés et des concours,
- pour votre confort, nous avons fait développer des utilitaires (messagerie webmail) et logiciels spécifiques (tirage au sort, inscription aux championnats de France, etc).

Vous m'avez fait confiance et ensemble nous pouvons dire que nous avons réussi.

De février à novembre 2007 avec Daniel READ, nous avons pris notre bâton de pèlerin et nous avons contactez, démarchez, négociez, visitez de nombreuses usines ou entreprises de badges d'identification et spécialisées en installations réseaux.

Aujourd'hui, je vous propose un grand pas en avant

une licence sportive « style carte bancaire »

OUI parce que le support papier est dépassé par le temps et n'est plus moderne – nous sommes une des dernières fédérations à utiliser ce genre de support de licence sportive.

OUI pour alléger le travail des secrétaires de comités et des gestionnaires du fichier des licenciés au niveau local et national. Plus de collage de papillons de catégories.

OUI pour une automatisation de données informatiques pour la gestion des concours, inscription dans les concours et lien automatique vers le tirage au sort, enregistrement résultats etc, etc.

Nous n'allons pas changer le papier par du plastique, ce n'est pas le but !

Notre objectif c'est d'arriver **à moyen terme** à adapter ce nouveau support de licence vers l'automatisation de données sur notre réseau intranet et internet et l'exploitation de ces données sous notre logiciel fédéral GESLICO,

En l'an 2000, la FFPJP a été une des premières fédérations à disposer d'un réseau intranet et internet

Avec la mise en place d'une licence sportive munie d'une puce RFID ou Mifare en 2009, la FFPJP suivra dans le temps l'évolution déjà prise par d'autres fédérations au niveau de la communication internet.

une licence sportive « style carte bancaire »

Nous proposons de mettre en place à partir de novembre 2008, un nouveau support de licence en matière plastique style carte bancaire et muni d'une puce RFID* ou Mifare* permettant la lecture et l'enregistrement de données du licencié.

Actuellement imprimée dans chaque comité par notre logiciel GESLICO sur un support papier, **cette nouvelle licence en matière plastique sera fabriquée par une société à savoir : PARAGON**

La licence du futur

identification
PARAGON

Projet
Gestion, personnalisation, envoi des licences

Sécurité Code barres Collector Novateur

24/11/2007 1

Ordre de route :

- suite à la demande de licence ou renouvellement de licence par un club, vous enregistrez les informations sur GESLICO et en fin de journée vous validez ces infos
- les informations et données traitées dans la nuit par GESLICO, parviendront sur le serveur chez PARAGON
- la licence est confectionnée chez PARAGON et retournée chez vous par courrier postal
- dès son arrivée au comité, la licence sera validée par présentation sur un lecteur de carte

La licence du futur
identification
PARAGON



Projet Gestion, personnalisation, envoi des licences.

Carte RFID

avec **impression transfert sans photo** Puce Mifare UL (1000 K)




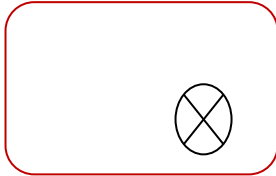
Carte PVC 76/100 impression 4 couleurs resto + 4 couleur verso
(1 modèle) sans pavé.

- Personnalisation transfert thermique en noir au recto de la carte (1 face)
Sur matériel Datacard + encodage de la puce en ligne.
- Mise en carton des cartes (tri alphabétiques et par clubs) par comité
- 2 ou 3 montages/semaine sur une période de 3 mois puis 1 montage/semaine

370 000 dossiers licences à **1.5668 €** l'unité TTC

24/11/2007 2

Comment est fabriquée cette licence avec puce RFID ou Mifare

			
Carte plastique en PVC laminée verso	Puce Mifare UL (capacité 1000k) où seront stockées les données de chaque licencié (nom, club, adresse, n°de licence etc)	La puce est placée entre les 2 cartes plastiques (verso/recto)	Le tout est chauffé ou brulé dans un four laser spécial – la puce est située entre les 2 parois plastiques. <u>Licence garantie 10 ans</u> – résiste à la machine à laver – données de la puce hautement sécurisées

Comme précisé plus haut, avec Daniel READ j'ai visité et prospecté plusieurs sociétés de fabrication (5 sociétés contactées - élimination de 3 puis ultimes visites et négociations avec YSALID et PARAGON, pour retenir PARAGON en finalité)

Suite au Conseil National de Toulouse, un groupe de travail s'est réuni à DIJON dont voici le compte-rendu :

Sont présents : Messieurs Michel COSTE, Claude STIRMEL, Joseph CANTARELLI, Jacques GUIGUE, Philippe GAFFET et Daniel READ

Absents excusés : Alain CANTARUTTI & Jean-Yves LOULON

Objet de la réunion : répondre aux questions suite à la décision du Comité Directeur et du Conseil National du choix de la carte à puce sans contact lors de la réunion du 12 et 13 octobre 2007 à Toulouse en vue de la présentation du projet au congrès de Belfort.

Une fois se préambule porté à la connaissance des membres du groupe Daniel présente le nouveau prix de la carte à puce compte tenu des nouveaux critères

Année	Désignation	Quantité	Carte sans contact 1000 K	
1 ère année	Cartes PVC 76/100 impression 4	370000	1.567 €	579 701 €
2 ème année	Cartes PVC 76/100 impression 4	60000	1.567 €	94 006 €
à la 8 ème				
	Développement informatique	1	5 382 €	5 382 €
	Etuis PVC souple 1 poche transparente	8000	11 €	90 896 €
	Coût total sur 8 ans			1 334 018 €
	Coût moyen d'une licence sur 8 ans	790000		1,689 €
	Lecteur de cartes sans contact	6500	100.00 €	649 984 €
	Informatique Geslico	1	35 880 €	35 880 €
	Coût total d'une licence + lecteur sur 8 ans			2 019 883 €
	Coût moyen sur 8 ans	790000		2,557 €

Les données sont les suivantes :

370 000 cartes faites en totalité la première année suivant un plan de répartition ou 250 000 sont faites dès la fin du mois de février et le reste jusqu'à fin octobre avec un envoi groupé par comité aux comités chaque fin de mois de novembre 2008 à février 2009, deux envois par semaine de mars à juin et un envoi par semaine jusqu'à fin octobre.

Plus de photo, une carte à puce sans contact de 1 Ko, une personnalisation qui permet d'utiliser la carte à puce sans matériel informatique.

60 000 cartes les 7 années suivantes au même prix de fabrication et de personnalisation

Ensuite Daniel présente les plans de financement avec des hypothèses d'augmentation de la licence de 0.90 € et 1.00 € où nous voyons que la Fédération sera obligé d'emprunter dès l'année 2009 vu les sorties de financement important à faire dès le mois de Janvier 2009 (les lecteurs et le renouvellement complet de toutes les licences).

Michel COSTE pense que le renouvellement annuel de 60 000 n'est pas suffisant et qu'il faudrait plutôt prendre un base de renouvellement de 100 000 par an. Daniel précise que cela va augmenter la charge financière totale mais pas le prix de la licence. Un autre poste risque d'augmenter, c'est celui de l'informatique de Geslico du fait de la solution de suivre le concours jusqu'à la finale, de remplir le rapport d'arbitre et de mettre à jour le logiciel Geslico au niveau des concours (charge de travail des comités en moins).

L'aspect financier du problème étant vu, nous pouvons passer aux réponses aux différentes questions que pose la mise en place de ce nouveau projet et auxquelles il faudra être près à répondre au Congrès.

1° Utilisation de la licence lors d'un concours sur le terrain sans lecteur

Si un club n'a pas la possibilité de brancher du matériel informatique et le lecteur encodeur, il faut que ce dernier puisse assurer la gestion du concours.

Il est prévu que soit imprimé sur la carte tous les renseignements (voir plus loin) qui permettent de repérer le licencié et l'inscrire dans un concours tenu de façon manuel. Pour la première année, la prise de la nouvelle licence sera forcément à carte à puce. Pour les années suivantes il faut un repère visuel pour indiquer que le licencié a bien repris sa licence en 2010 ou 2011 et les années suivantes.

Deux solutions sont proposées au dos de la carte :

- Soit un système de grattage de 8 cases qui indique qu'une fois grattée cela veut dire que la licence est bien reprise dans l'année.
- Soit 8 cases sont imprimées et dans lesquelles nous collons une pastille indécollable qui veut dire que la licence est bien reprise dans l'année. PARAGON est d'accord pour cette deuxième solution.

2° Le certificat médical

Si la présence du certificat médical doit être indiquée sur la licence, cela veut dire qu'il faudra la refaire chaque année.

Il faut savoir avec précision si ce certificat est obligatoire pour des concours départementaux ou promotion. S'il n'est pas obligatoire, l'information peut être mise dans la puce et elle serait lue

par les lecteurs. Par contre pour les concours organisés par des clubs non équipés, il ne serait pas possible de savoir s'il y a certificat médical ou pas.

Philippe propose de responsabiliser les Présidents de clubs. Au moment de la demande de licence faite dans le club, le certificat serait présenté ou pas et une case serait cochée si production du certificat sur le document de demande de licence envoyé au Comité. A ce sujet il est vrai que nous faisons confiance au club pour toutes les informations portées sur la licence.

Le certificat serait obligatoire pour tous les qualificatifs, championnats départementaux, championnats de ligue, championnats de France, nationaux et Grand prix.

Nous savons que MMA ne demande pas le certificat médical en cas d'incident ou d'accident.

3° La période des mutations

Pour faciliter les opérations de reprise de licence, il faudrait prolonger la période des mutations de décembre + janvier et peut être février.

4° fin de création immédiate des licences

Les délais demandés pour l'établissement des licences feront qu'il ne sera plus possible de se présenter le vendredi ou le samedi matin pour avoir une licence pour jouer le samedi après-midi. Une certaine discipline en informant correctement les clubs devra être observée pour éviter les désagréments. Par contre la mise à jour sans production d'une nouvelle carte à puce par PARAGON et par simple mise à jour du Comité pourra continuer de se faire rapidement.

5° problème de la licence temporaire

Il faudra étudier le maintien de cette licence qui ne sera plus possible de faire sur place.

6° La licence blanche

Actuellement tous les membres de la Fédération et les Présidents, Secrétaires et Trésoriers de ligue et de Comité ont une licence spécifique faite par le Siège de Marseille. PARAGON propose de faire une carte à puce de couleur différente pour respecter cette particularité.

7° la gestion des suspendus

Il n'y a aucun changement dans la gestion des suspendus gérée actuellement par le logiciel fédéral (Geslico). Si un individu est suspendu, il ne pourra pas avoir de licence jusqu'à la fin de sa suspension.

8° Comment différencier les honneurs, les élites, les cadets, les juniors, les minimes.

La aussi, l'information sera dans la puce de la carte. Il faut donc visuellement être en mesure de distinguer ces différentes catégories. Jacques propose que l'étui qui protège la carte soit de couleur différente.

- Jaune pour les élites
- Rouge pour les honneurs
- Bleu pour les juniors
- Vert pour les cadets
- Violet pour les minimes
- Neutre pour les promotions

Il est évident que le problème de tricherie est évoqué. Mais il est certain que la mise en place de cette nouvelle technologie n'empêchera pas les tricheries dans le cas où il n'y a pas utilisation du lecteur.

9° disponibilité de la base si tous les utilisateurs se branchent en même temps sur internet

Il faudra étudier avec Eric REBIBO si l'utilisation de la base de Geslico dans tous les lieux où des concours sont organisés en même temps, si cette utilisation ne provoque pas des ralentissements de l'interrogation de la base.

10° les informations imprimées sur la licence

Données imprimées sur la carte* :

- Nom
- Prénom
- Adresse
- Code Postal
- Ville
- Date de naissance
- Nationalité
- Sexe
- Ligue
- Comité
- Nom du Club
- Numéro du Club
- Numéro de Licence

Données programmées dans la puce* :

- Nom
- Prénom
- Adresse
- Code Postal
- Ville
- Date de naissance
- Nationalité
- Sexe
- Ligue
- Comité
- Nom du club
- Numéro du club
- Numéro de licence
- Statut du licencié

- Année de cotisation

- **Certificat médical**

- **Données confidentielles**

- **Données évolutives**

- **Zones réservées aux partenaires**

11° les résultats des concours (feuille d'arbitre et saisie dans le logiciel fédérale)

Il faudra faire développer informatiquement dans le logiciel de Geslico une nouvelle gestion des concours allant de l'inscription des équipes dans le premier, dans le deuxième ou le troisième et le suivi du concours jusqu'à la finale. Cela permettra moyennant un développement informatique la production du rapport d'arbitrage de façon automatique et la mise à jour de la gestion des concours sans ressaisi au niveau des comités.

12° les lecteurs encodeurs peuvent ils lire une copie de la base fédérale ?

Il faudra voir avec Eric REBIBO et PARAGON si les lecteurs peuvent lire une copie de la base faite sur un micro dans le cas où une liaison internet n'est pas possible. Cette copie sera faite par le comité via le club la veille du concours.

PRESENTATION DU PROJET AU CONGRES

Il faut préparer cette présentation qui sera faite par Claude STIRMEL et Daniel READ.

Claude précise que 3 personnes de PARAGON seront présentes et tiendront un stand de leur société. Une animation est à prévoir lors de l'arrivée des congressistes. Daniel se rendra à Argent sur Sauldre pour mettre au point cette animation.

Pour que la présentation soit bien perçue par les comités, il faudrait que celle-ci se passe avant la présentation du budget par Michel SIGNAIRE.

Tous les sujets et questions ont été vus et tout le monde fait part de sa satisfaction d'une réunion riche de solution et d'un excellent travail des personnes du groupe.



Dernières informations :

Pour les clubs sans connexion internet ou pour la gestion sur les concours où il n'y aura pas de connexion internet possible

– notre société d'informatique HADOKEN nous propose de créer une application additionnelle fonctionnant hors ligne et disposant d'un module de synchronisation avec Geslico.

Il s'agira d'une application écrite dans un langage tiers compatible pour du matériel Linux ou Windows ou Vista et qui nous imposera un choix en langage Java.

L'application disposera des modules suivants :

- Fiche licencié avec une recherche sur le numéro de licence ou sur le nom
- Lecture d'une carte et positionnement sur la fiche licencié correspondante
- Ecriture sur la carte pour une reprise
- Demande de nouvelle licence qui sera transmise à Geslico et donc au prestataire pour la création d'une première carte.

Interface de synchronisation des données modifiées avec Geslico avec une gestion des conflits (cas de modification d'une fiche sur Geslico et sur l'application locale)

L'application sera packagée dans une procédure d'installation entièrement automatisée.

Ordinateur portable pour les clubs

La société ASUS va commercialiser début janvier un petit ordinateur portable (bureautique et internet) avec le système d'exploitation LINUX (également compatible avec GESLICO) **pour le prix sensationnel de 300 euros ttc.**

Voilà pour mon préambule de présentation de la nouvelle licence sportive style carte bancaire

A BELFORT, la Fédération va vous solliciter pour une augmentation de 1 euros ou de 1,50 euros (financement de cette nouvelle licence et également d'autres projets pour l'avenir)

Pour mettre ce projet en place, il sera nécessaire d'accepter cette augmentation.

Internet, les services et le paiement en ligne sont des produits d'avenir

En 2008, ils seront des produits incontournables

Pour une FFPJP moderne, pour une marche en avant, je vous demande de voter **OUI**

Claude STIRMEL



** La carte RFID avec une puce Mifare Ultralight (MFO IC 01) **

Les applications-clé de cette puce sont les cartes journalières, de week-end ou d'abonnements hebdomadaires pour les transports publics mais aussi les tickets d'accès à des événements divers. Les avantages par rapport aux technologies plus anciennes telles que tickets à piste magnétique sont un confort d'utilisation, une meilleure sécurité, des durées de transaction raccourcies, des coûts d'entretien faibles et des taux d'erreurs plus faibles au niveau des terminaux.